

Volume 1, Issue 1

December 2023

ISSN: 2959-9407



SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

Peleforo GON COULIBALY University

Côte d'Ivoire

www.revue-sinzang.net



SINZANG

**SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES**

Volume 1, Issue 01

DECEMBER 2023

ISSN : 2959-9407

Logotype Copyright© Affi Yacinthe N'GORAN

EDITORIAL

Among the Senufos from the north of Côte d'Ivoire, the sacred grove is called "Sinzang". The first of these would date from the time of the patriarch and leader of Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). It is the tutelary space of the initiatory institute of the secret society: the Poro. These sacred forests exist in all the villages of the region and are highly protected and managed. The proof is that in their midst, adolescents perform the rite of passage leading them to the age of maturity. The "Sinzang" is also the centre of intergenerational knowledge transmission. Thus, the teaching of ancestral knowledge, ontology and cosmogony- contributing to the future spiritual, moral and social formation of the Senufo elite-is associated with this pantheon.

In line with this pedagogical and academic logic, the SINZANG Journal aims to promote African and Western humanities in Literature, Language, Communication and Education Sciences. To do this, it is part of a process of promoting the reflections and studies conducted by Teachers-Researchers and Researchers for the sustainable development of society.

As distinctive signs of "Sinzang", Jacqueline DELANGE, in *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifies among others the huts, earth cones and statues (masks). The visual identity of this magazine presents two masks, one symbolizing ancestral knowledge and the other Western science. The two facing the entrance of a sacred hut express the encounter of diverse knowledge put at the service of humanity. *In fine*, they export to other horizons, hence the idea of huts in perspective.

SINZANG is a pluridisciplinary and biannual peer-reviewed scientific journal. It is published in English and French but also accepts work written in German and Spanish. Moreover, depending on the requests made at the discretion of its review committee, it may issue special thematic publications and conference proceedings.

CONTACTS

Postal Address: BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email: revuesinzang@gmail.com

Telephone: +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Website: www.revue-sinzang.net

EDITORIAL BOARD

Director of Publication: Daouda COULIBALY, Full Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Editor-in-Chief: Casimir KOMENAN, Associate Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

Computer Graphics and Dissemination: Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen,

Alassane OUATTARA University

Subeditors

Dr. Souleymane TUO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Drafting Board

Dr. Daouda COULIBALY, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, University of Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, University of Uyo, Nigeria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, Teacher Training School of Bertoua, Cameroon

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Jean Lorougnon GUEDE University, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Le Patrice LE BI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Issiaka DOUMBIA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Siaka FOFANA, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

REVIEW COMMITTEE

Philippe Toh ZOROBİ, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Associate Professor, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Associate Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Associate Professor, University of Humanities of Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Associate Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Associate Professor, Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

SCIENTIFIC COMMITTEE

Daouda COULIBALY, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professor, Jean Moulin University, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professor, University of Yaoundé I, Cameroon
Fallou MBOW, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Mamadou DRAME, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Georis Bertin MADEBE, Professor, Omar Bongo University, Gabon
Alain SISSAO, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professor, University of Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Vamara KONE, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professor, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

Chez les Sénoufos du nord de la Côte d'Ivoire, le bosquet sacré est communément appelé « Sinzang ». Les premiers du genre dateraient de l'époque du patriarche et chef de Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). C'est l'espace tutélaire de l'institut initiatique de la société secrète : le Poro. Lieux fortement protégés et aménagés à l'envi, ces forêts sacrées existent dans tous les villages de la région. La preuve en est qu'en leur sein, les adolescents effectuent le rite de passage les amenant à l'âge de la maturité. Le « Sinzang » est aussi le haut lieu de la transmission de la connaissance intergénérationnelle. Ainsi, l'enseignement du savoir ancestral, de l'ontologie et la cosmogonie-contribuant à la formation spirituelle, morale et sociale de l'élite Sénoufo de demain-est associé à ce panthéon.

S'inscrivant dans cette logique pédagogique et académique, la Revue SINZANG ambitionne de faire la promotion des humanités tant africaine qu'occidentale dans le domaine de la Littérature, des Sciences du Langage, de la Communication et de l'Éducation. Pour ce faire, elle s'inscrit dans une démarche de vulgarisation des réflexions et des études menées par les Enseignants-Chercheurs et des Chercheurs pour le développement durable de la société.

Comme signes distinctifs du « Sinzang », Jacqueline DELANGE, dans *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifie entre autres les cases, les cônes en terre et les statues (masques). L'identité visuelle de cette revue présentant deux masques, l'un symbolisant le savoir ancestral et l'autre la science occidentale. Les deux se faisant face à l'entrée d'une case sacrée expriment la rencontre de connaissances diverses mis au service de l'humanité. In fine, elles s'exportent vers d'autres horizons ; d'où l'idée des cases en perspective.

SINZANG est une revue pluridisciplinaire à comité de lecture et scientifique. Elle est bilingue : éditée en anglais et en français. Mais elle accepte également les travaux écrits en allemand et en espagnol. C'est une revue semestrielle,

tenant deux parutions l'an. Au demeurant, elle peut procéder, selon les demandes ou les sollicitations formulées à l'appréciation de son comité de lecture, à des parutions spéciales thématiques et à la diffusion d'actes de colloque.

CONTACTS

Adresse Postale : BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email : revuesinzang@gmail.com

Téléphone : +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Site internet : www.revue-sinzang.net

COMITE ÉDITORIAL

Directeur de publication : Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en chef : Casimir KOMENAN, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Infographie et Diffusion : Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétariat de rédaction

Dr. Souleymane TUO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Comité de Rédaction

Dr. Daouda COULIBALY, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, Université de Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, Université d'Uyo, Nigéria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, École Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Le Patrice LE BI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Issiaka DOUMBIA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Siaka FOFANA, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité de Lecture

Philippe Toh ZOROBI, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Maître de Conférences, Ambrose Alli University, Nigeria

André KABORE, Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

Mariame Hady WANE, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Kandayinga Landry YAMEOGO, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo University, Burkina Faso

Zouakouan Stéphane BEUGRE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Eckra Lath TOPPE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Sati Dorcas DIOMANDE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Martin Armand SADIA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

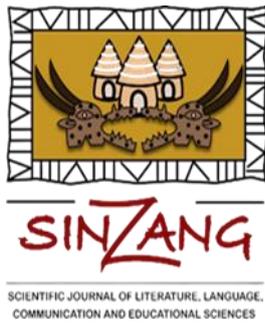
Comité Scientifique

Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professeur Titulaire, Université Jean Moulin, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I, Cameroun
Fallou MBOW, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Mamadou DRAME, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Georis Bertin MADEBE, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
Alain SISSAO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina-Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Vamara KONE, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professeur Titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIERES

- 1. A SOCIOLINGUISTIC STUDY OF BAOULE ANTHROPNYMS**
.....Ange Alex Kouassi NGUESSAN (Côte d'Ivoire) _ P.1-12
- 2. TOWARD THE USE OF NUMERAL QUALIFIERS IN YORUBA: DISCOURSE IN IFÁ CORPORA, IBEJÌ, PROVERBS, INCANTATIONS AND COUNTING SYSTEMS IN YORUBA**
.....Oluwole Tẹwogboye OKEWANDE (Nigeria) _P.13-35
- 3. LE GROUPE NOMINAL (GN) EN CONTEXTE DE COVID-19: DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES LINGUISTIQUES À LA CRÉATION LEXICALE**
.....Alain Blaise MBELLA NTOUBA (Cameroon) _P.36-49
- 4. EXPLORING SUPERVISION PRACTICES IN RIVE DROITE SCHOOL DISTRICT MADRASAS OF BAMAKO**
.....Adama COULIBALY and Sory Ibrahim KEITA (Mali) _P.50-66
- 5. LINGUISTIC CARVING OF SOCIAL POSITION**
.....Edmond OSSOKO (Cameroon) _P.67-79
- 6. THE COMMUNICATIONAL SUBTLETIES IN CONSTRUCTING SOCIAL AND BEHAVIOR CHANGE MESSAGES FOR THE INTEGRATION OF ISLAMIC SCHOOLS IN CÔTE D'IVOIRE.**
.....Vahama KAMAGATE and Wandja TUO (Côte d'Ivoire) _P.80-94
- 7. PATRIARCHY, DETERMINATION AND WOMEN'S SUBORDINATION: A REFLECTION ON WOMEN'S NEGOTIATION OF IDENTITY IN NGUGI WA THIONG'O'S COLONIAL NARRATIVES**
.....Kouakou Guillaume YAO and Alama OUATTARA (Côte d'Ivoire) _P.95-108
- 8. L'ENJEU DU DEICTIQUE « I » DANS LE JEU NARRATIF DANS QUELQUES ROMANS DE JACK LONDON**
.....Yao Markos KOUASSI and Gnanda Béatrice ANGHU (Côte d'Ivoire) _P.109-125
- 9. PROVERBE DANS LE CONTE AFRICAÏN, UNE STRATEGIE ARGUMENTATIVE: LE CAS DE LES CONTES D'AHMADOU-KOUMBA DE BIRAGO DIOP**
.....Sévérin Kaménan KINIMO (Côte d'Ivoire) _P.126-133
- 10. DE LA BILATERALITE D'INCIDENCE ENTRE LES PARTIES DE LA LANGUE : APPORT ET SUPPORT SEMANTICO-SYNTAXIQUE ENTRE LE VERBE ET LE SN SUJET**
.....Martin Brice AKONO (Cameroon) _P.134-149
- 11. LES ADJECTIFS NUMERAUX EN FRANÇAIS ET EN YORUBÁ : UNE ETUDE CONTRASTIVE ET IMPLICATION PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE EN MILIEU YORUBÁ DU NIGERIA**
.....Akinwumi Lateef AJANI (Nigeria) _P.150-161
- 12. RUMEUR EN MILIEU SCOLAIRE. ENTRE CONSTRUCTION, DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION IDENTITAIRE: ETUDE DE CAS DES COLLEGES MONTHE, ETOILE ET DES ETABLISSEMENTS DE LIMBE**
.....Lénée Bertèle ABOMO (Cameroon) _P.162-175



RUMEUR EN MILIEU SCOLAIRE : ENTRE CONSTRUCTION, DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION IDENTITAIRE : ETUDE DE CAS DES COLLEGES MONTHE, ETOILE ET DES ETABLISSEMENTS DE LIMBE

Lénée Bertèle ABOMO
Université de Yaoundé I
leneebertele@gmail.com

RESUME

La rumeur est l'une des variantes les plus stigmatisantes de la violence en milieu scolaire. Elle nous préoccupe pour ses mécanismes de construction, sa circulation et sa visée. Dès lors, il nous importe de savoir quels partenaires discursifs sont convoqués par ce dispositif particulier ? Quelles stratégies discursives il emploie ? Et pour quels intérêts ? L'objectif de cette recherche est d'étudier le qui, le comment et le pourquoi de la rumeur scolaire. Nous adoptons une démarche descriptive et déductive, appuyée sur l'analyse du discours socio-sémio-communicationnelle de Patrick Charaudeau qui donne accès aux aspects sociologiques, sémiologiques et communicationnels. A cet effet, nous examinerons le profil des partenaires discursifs, les stratégies de destruction et de reconstruction identitaires et les impacts de la rumeur scolaire. Nous comptons montrer que la dilatation identitaire de l'auteur, associée aux représentations sociales, détruit les ethos préconstruits des victimes et les déstabilisent à tous égards.

Mots-clés : *identité, préconstruit, représentation, rumeur, visée.*

RUMOUR IN SCHOOLS: BETWEEN CONSTRUCTION, DECONSTRUCTION AND RECONSTRUCTION OF IDENTITY: A CASE STUDY OF MONTHE, ETOILE AND LIMBE SCHOOLS.

ABSTRACT

Rumours are one of the most stigmatising forms of violence in schools. It is of concern to us because of its mechanisms of construction, flow and purpose. So we need to know which discursive partners are called upon by this particular device? What discursive strategies does it employ? And for which interests? The aim of this research is to look into who, how and why school rumours are made. We follow a descriptive and deductive approach, based on Patrick Charaudeau's socio-semio-communicative discourse analysis, which provides access to sociological, semiological and communicational aspects. To achieve this, we will examine the profile of the discourse partners, the strategies of identity destruction and reconstruction, and the impact of the school rumour. We intend to show that the dilation of the perpetrator's identity, associated with social representations, destroys the victims' pre-constructed ethos and destabilises them in every respect.

Key words: *identity, pre-constructed, purpose, representation, rumour.*

Introduction

L'identité est une notion à la charnière de plusieurs disciplines dont la psychologie, la sociologie, l'analyse du discours et la sémiologie. Elle a fait l'objet de rejet chez les structuralistes pour son lien avec la question du sujet porteur du social et d'idéologie. Cette

notion nous plonge dans la philosophie moderne avec le principe d'altérité. Charaudeau (2009) la présente comme ce qui permet au sujet de d'avoir conscience de son existence par une prise de conscience de son corps, de son savoir, de ses jugements et de ses actions. Cependant, plusieurs situations mettent en péril au quotidien la notion d'identité individuelle. L'identité sociale d'une personne peut être attaquée par des discours malveillants et dégradants comme la rumeur. Selon Scharnitzky (2007, p. 35), la rumeur est « une information inexacte ou exagérée qui se déforme à mesure qu'elle est transmise de façon directe par le mode du bouche à oreille ou de façon indirecte, via un média informationnel ». C'est une production verbale malveillante, un ouï-dire, Fine (1985), porteur de sens et véhiculé dans un contexte de communication particulier, orienté par une vision du locuteur et destinée à un interlocuteur.

La rumeur est utilisée à des fins diverses. Elle a des répercussions immenses dans la quasi-totalité des activités humaines, en allant du milieu politico-économique à celui éducatif. A cet effet, il importe de savoir quels mécanismes sont convoqués par la rumeur en milieu scolaire pour atteindre son but communicationnel. En d'autres termes, quels sont les partenaires discursifs impliqués par le dispositif communicationnel de ce type particulier de discours ? Quelles stratégies discursives utilise-t-il pour parvenir à la destruction identitaire de ses victimes Et dans quel but cette démarche est-elle entreprise ? L'objectif de cette recherche est d'étudier le qui, le comment et le pourquoi de la rumeur en milieu scolaire. Ainsi, au moyen de l'analyse socio-sémio-communicationnelle du discours de Patrick Charaudeau dont la particularité est de prendre en considération "le contrat de communication" et de cumuler des données sociales, sémiologiques et communicationnelles, notre travail portera sur l'analyse du profil des partenaires de l'échange, l'attaque des identités par la rumeur scolaire à travers la destruction des éthos préconstruits et l'examen de sa visée communicationnelle suivie de ses effets perlocutoires.

Cette étude prend appui sur un corpus constitué de trois rumeurs ayant circulé dans les établissements scolaires du Cameroun. La première concerne le collège Monthé de Yaoundé en 1988 (C1, lire cas n°1), la deuxième parle du collège Etoile de Douala en 2018 (C2, lire cas n°2) et la dernière porte sur les établissements de Limbé en 2020 (C3, lire cas n°3).

1. L'analyse du profil des partenaires discursifs de la rumeur en milieu scolaire

Parler d'identité revient à la reconnaissance d'un moi différent d'un autrui. L'identité du sujet parlant se subdivise en deux groupes : l'identité sociale constituée par les données biologiques et psychosociales et l'identité discursive manifestée à travers le comportement linguistique. La relation à l'autre qui fait appel à l'altérité interdiscursive c'est-à-dire aux protagonistes du discours, exige une compétence de communication et des règles dites

"contraintes des dispositifs communicationnels." C'est ce que P. Charaudeau (2004), appelle "le contrat de communication". Il permet d'effectuer l'analyse du profil des partenaires à l'échange par le biais de trois paramètres : le sujet, la cible et le titre. L'analyse de ces paramètres exige une meilleure connaissance du contenu et du contexte d'énonciation des rumeurs qui nous servent de corpus. Les trois cas présentent chacun une situation particulière.

Cas 1 : Il raconte que le lundi 05 décembre 1988, après la levée des couleurs, les élèves du collège Monthé ont regagné leur salle de classe comme d'habitude. Mais aux environs de 10 heures, une folle rumeur selon laquelle les bâtiments du collège sont en train de s'effondrer circule et se répand très vite au point d'engendrer une panique générale. Quelques minutes plus tard, une seconde rumeur affirme que le bâtiment est en feu. C'est la débâcle. Les élèves se ruent vers les sorties, se bousculent et se jettent dans le vide pour échapper à la mort. Au final, plusieurs blessés et cinquante morts sur le carreau. (Article n°552064 du 27 octobre 2020 sur la page de <https://www.camerounWeb>).

Cas 2 : Il parle du renvoi de deux élèves pour homosexualité au collège Etoile de Douala. Leur rapprochement intense avait entraîné des opinions sur leur orientation sexuelle. Par le témoignage d'une source non citée de l'établissement, les deux adolescentes sont convoquées au bureau du principal puis exclues définitivement malgré l'absence de preuves. L'une reprendra les cours dans un autre établissement après avoir promis à ses parents de ne plus voir sa copine, tandis que l'autre abandonnera les bancs fautes de moyens. (Article de Steeves Winner du 5 avril 2018 sur le site <https://www.76crimesf.com>).

Cas 3 : Cette rumeur annonçait une attaque des groupes sésécessionnistes. Les élèves ont escaladé la clôture de leur établissement pour échapper à la supposée attaque. Les parents affolés ont pris d'assaut les rues et les écoles. Tout part du fait que, la directrice du Scitege Bilingue à Mutengene, voyant l'effectif très réduit des élèves leur avait demandé de regagner leur domicile. Un effet de contagion s'en est suivi avec d'autres établissements au moment où survint l'éclatement des roues d'une voiture. Cette panique est arrivée alors qu'une délégation interministérielle ayant pour but d'encourager le retour à l'école séjournait dans la région. (Article paru le 28 octobre 2020 sur <https://www.stopblablacam>).

1.1. Les profils des sujets des rumeurs étudiées

Le profil est l'ensemble des traits psychologiques marquants qui définissent le type de personne adéquat pour exercer une fonction ou remplir une tâche. Ce sont les traits caractéristiques qui permettent de faire la différence entre deux personnes. Parlant de la personne du discours, Benveniste (1966) dans ses travaux sur l'énonciation affirme que le langage est subjectif dans son essence et doit être examiné à partir de l'activité des locuteurs. Il n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet en renvoyant à lui-même comme "je" dans son discours. Le sujet est donc l'instance émettrice ou le locuteur. Parler du

profil des sujets revient à rechercher les informations sur leur patronyme. Dans l'exemple (C1), le sujet parlant n'est pas clairement connu. Il pourrait s'agir d'un élève faisant une mauvaise blague à ses camarades. L'identité de l'instance émettrice est floue, et associée à un "on". Cependant, la difficulté réside dans cette indéfinition qui maintient l'authenticité et l'origine du discours incertaines. Ce manque de précision de l'identité de l'émetteur se vérifie aussi pour le C2 et le C3. On ne connaît pas avec exactitude qui est l'auteur de l'information selon laquelle les deux jeunes filles sont homosexuelles, ou qu'un attentat sécessionniste est en cours.

Par ailleurs, la rumeur évolue et change de sujet parlant au fur et à mesure qu'elle va de bouche à oreille. Il y a donc multiplicité de voix énonciatives capables de reprendre ce discours et de le relayer. C'est la polyphonie énonciative très chère à Ducrot (1969) qui, a récusé l'idée de l'unicité du sujet parlant. Il ne cherche pas à trouver pour chaque énoncé un auteur multiple comme chez Bakhtine, mais à « montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix » Ducrot (1984, p. 183). Selon M. A. Paveau et E. G. Sarfati (2003, p. 178), Ducrot a fait de l'instance émettrice, une entité avec « le sujet parlant proprement dit, individu qui appartient au monde, le locuteur, responsable de l'énonciation face à son allocataire, et l'énonciateur responsable des actes illocutoires ». C. Stolz (1999) en parle au niveau lexico-grammatical avec la négation, les expressions privatives, la concession, la modalisation et l'interrogation, au niveau lexical ou phrastique par le biais de la présupposition, la connotation autonymique et les discours rapportés et au niveau textuel à travers l'intertextualité, la polémique, la parodie et l'ironie

Dans notre corpus, le premier degré de polyphonie se situe dans la pluralité des voix senties par le biais de la présupposition. Les énoncés du C1, « les bâtiments sont en train de s'effondrer » et « le bâtiment est en feu », présupposent une autre voix, celle d'un tiers, ayant affirmé antérieurement que les bâtiments sont solides et sécurisés ou qu'ils sont exempts de tout incendie. Dans l'exemple C2, l'énoncé « Sym et Kys, (pseudonymes employés dans l'article pour désigner les deux adolescentes) sont homosexuelles » a pour présupposé : les autres filles du collège ne le sont pas. On entend la voix de la doxa affirmer que deux personnes de même sexe ne doivent pas entretenir des relations intimes. L'énoncé C3 « il y a une attaque sécessionniste », présuppose qu'il n'y en avait pas un peu plus tôt, le climat était serein.

Au final, nous avons une multitude de sujets non identifiés, à la légitimité inconnue. Le discours transmis n'appartient plus véritablement à quelqu'un mais à une indéfinition de personnes. Dans les trois cas, on a une instance émettrice dilatée, élastique, plurielle et insaisissable. Cette "non-identité" de l'émetteur s'oppose à l'identité individuelle que K. Camhi (2002), considère comme un système de représentation de soi à partir duquel l'individu peut se définir, se présenter, se connaître et se faire connaître.

1.2. Les profils des cibles

La cible c'est le récepteur, le sujet interprétant. Elle oblige le sujet parlant à adapter le message à son profil à elle et à son environnement. Dans nos travaux antérieurs⁶⁴, nous démontrions que tout énoncé a un pôle émetteur avec un sujet parlant pluriel et un pôle interprétatif avec le sujet interprétant 1 (l'émetteur), un sujet interprétant 2 (la cible) et sujet interprétant 3 (potentiel interprétant non visé de l'énoncé). Dès lors, dans les trois cas que nous avons en étude, le pôle récepteur est occupé par l'annonceur de l'information (SI1, lire sujet interprétant 1), ensuite par la cible du message, les élèves (SI2, lire sujet interprétant 2) et par les autres potentiels sujets interprétants : enseignants, responsables d'établissements, parents d'élèves, communauté (SI3, lire sujet interprétant 3).

Au bout du compte, la cible peut se décupler en fonction du relai de l'information. Elle devient multiple, non seulement à cause du nombre d'élèves mais aussi à cause du foisonnement du message qui peut aller d'une catégorie à une autre. L'élasticité existe une fois de plus mais de manière contenue, une dilution identitaire qui cède place à une identité multiple, moins âpre qu'avec l'émetteur.

1.3. Les titres des protagonistes discursifs

Le titre, paramètre inexistant dans le schéma de communication de Jakobson, donne des informations sur le statut social ou les postes occupés par le sujet et la cible. Ce sont des données extralinguistiques qui justifient les prises de parole et les influences discursives en donnant la légitimité au sujet parlant. Selon Charaudeau (2009), la légitimité varie en fonction des domaines de pratique et peut être établie par une institution, la performance de l'individu, la position d'engagé ou de témoin, la filiation ou l'attribution.

Dans les trois discours qui nous servent de corpus, nous n'avons aucune information sur le statut des énonciateurs. L'autorité de parler n'est pas conférée par l'institution car il existe un vide sur le statut social ou professionnel. Cela rend flou l'authenticité du propos et jette un doute sur la légitimité institutionnelle des sujets. La difficulté se pose également avec la légitimité liée à la performance individuelle (l'expertise) ou à la position d'engagé (convictions politiques, religieuses ou philosophiques) des émetteurs. Ici se trouve la deuxième phase d'effacement identitaire de l'instance émettrice. La seule légitimité probable de sous-tendre ces différents discours est liée à la position de témoin. La cible suppose que le sujet parle en raison de ce qu'il a vu, entendu ou vécu. Cette autorité de témoin rend le sujet crédible et pousse les sujets interprétants à croire à ses dires, d'où la réaction qui s'en suit.

⁶⁴ Thèse de Doctorat Ph/D, soutenue en juillet 2020 avec pour thème : *Le processus d'énonciation : de la construction énonciative à la co-construction du sens. Une analyse du discours de Mme Christine Lagarde, Ministre français en charge de l'économie, du 12 avril 2008 au 25 mai 2011.*

Quant aux cibles, elles ont le statut d'élève, de parent, d'enseignant ou responsable politique, force de l'autre etc. en fonction de l'étagement de l'instance émettrice.

In fine, le dispositif de communication de la rumeur en milieu scolaire est biaisé parce qu'il ne respecte pas toutes les contraintes discursives. L'analyse du profil des partenaires discursifs présente un dépérissement identitaire du sujet parlant, multiple et insaisissable, un statut inconnu avec pour seul trait une légitimité sa supposée position de témoin. Cet effacement identitaire peut avoir pour raison le souci de discrétion ou la peur des représailles. La cible moins floue se révèle plus saisissable bien que plurielle. Elle a un statut connu mais étagé allant des élèves à la communauté entière en passant par les enseignants, les responsables d'établissements et les parents d'élèves.

2. Strategies de destruction et reconstruction identitaire

La notion d'identité appelle en mémoire celle d'ethos à laquelle elle est intimement liée. Pour O. Reboul (1998, p. 59), « L'éthos, c'est le caractère que doit prendre l'orateur pour inspirer confiance à son auditoire ». Il désigne, selon D. Maingueneau (2002, p. 238), « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire ». Aristote (1991) en parlait comme l'un des moyens discursifs permettant d'influencer l'auditoire tout comme le logos et le pathos. D. Maingueneau (1993), lui reconnaît trois dimensions : l'ethos prédiscursif contenu dans les représentations et stéréotypes, l'ethos discursif montré et entrevu par ses actions et paroles, et l'ethos dit où le locuteur fait connaître directement ou indirectement au destinataire une image de sa propre personne. P. Charaudeau (2005), apporte alors des précisions sur le sujet. Il affirme que, l'ethos est un coconstruit entre le locuteur et son alter ego sur la base des données préexistantes au discours et de celles perçues dans l'acte de langage lui-même.

2.1. Les ethos préconstruits dans le cadre des différentes rumeurs

Le préconstruit est une composante de la notion d'ethos. Maingueneau (2002, p. 58), parle d'ethos prédiscursif qui évoque l'idée d'antériorité et de culture. Ce que R. Amossy (1999) appelle " l'image préexistante du locuteur". L'éthos préconstruit se bâtit par l'acte d'interprétation et exige de « disposer des ressources culturelles et cognitives adéquates » (Paveau, 2017, p. 9). Cette notion désigne selon R. Amossy (2014, p. 23), « le fait que le locuteur comme l'allocataire s'appuient dans l'échange verbal sur la représentation préexistante de celui qui prend la parole ».

Contrairement à un discours ordinaire où les ethos préconstruits concernent le sujet parlant, dans le cas de la rumeur scolaire, le sujet responsable de la rumeur est non identifié et les ethos préconstruits convoqués alors sont ceux de la victime. Il est question de rappeler les images antérieures, présupposées construites par le référent lorsqu'il était en position de sujet, images que la rumeur vient contester. Dans cet énoncé antérieur, les ethos construits

sont basés sur l'enjeu de crédibilité, Charaudeau (2005), avec des conditions comme la sincérité, la performance et l'efficacité. Les ethos de crédibilité peuvent être de sérieux, de vertu ou de compétence, selon l'enjeu du discours et la situation de communication. Leur saisie exige une connaissance approfondie des circonstances de la rumeur.

Les circonstances d'un énoncé sont pour Todorov (1981, p. 67), « un constituant nécessaire de sa structure sémantique ». Elles touchent l'occasion de l'échange (réfèrent situationnel), la méthode (nature du code, sa forme, type d'échange) et le support de transmission. La modélisation de ces circonstances au C1 expose la construction d'un collège haut standing en plein centre de Yaoundé dans les années 80. Ce bâtiment de six niveaux de dix salles de classe chacun, est une révolution architecturale à cette époque. C'est un établissement de prestige qui brille par sa beauté et la qualité de ses enseignements. La rumeur selon laquelle les bâtiments s'écroulent est formulée le 05 décembre 1988 dans l'enceinte du collège, sous forme d'annonce verbale avec des interlocuteurs présents mais non loquents et la voix comme canal de transmission. Le C2 est une situation d'homosexualité dans un collège de référence à Douala en 2018. La rumeur qui circule passe pour une information dénonciatrice d'abomination en milieu scolaire. Les interlocuteurs sont présents, peuvent être loquents ou non, avec un support qui peut être oral, écrit ou téléphonique. En troisième lieu, le C3 présente des établissements scolaires désertés par les élèves en débandade et des parents affolés. Nous sommes dans la région du Sud-Ouest en 2020, en pleine crise anglophone. La rumeur est donnée sous forme d'annonce verbale avec des interlocuteurs présents, loquents ou non, au moyen de la voix ou du téléphone, support de transmission très rapide.

Partant des circonstances du C1, nous avons trois types d'ethos de crédibilité préconstruits. Un ethos préconstruit de sérieux est perçu en premier car le collège Monthé envoyait l'image d'un établissement sérieux, de prestige, au point de faire la convoitise des élèves et enseignants des autres instituts. Il faisait aussi l'objet de jalousie des autres fondateurs qui voyaient leurs établissements se vider. Le visage montré par l'IPM (institut Polyvalent Monthé) était une figure de discipline, de travail, d'application et de sagesse. Ses élèves paraissaient responsables, physiquement corrects, irrépréhensibles. Ensuite, nous rencontrons un préconstruit de vertu par lequel l'IPM se donnait à voir comme respectant les normes de sécurité et d'encadrement des jeunes, opposé à la ruse et à l'ambition personnelle, opérant dans la légalité avec des financements propres. Nous avons enfin un ethos préconstruit de compétence, vérifié par la reconnaissance de ses compétences didactiques et pédagogiques en matière d'éducation de la jeunesse du secondaire conformément aux objectifs généraux et spécifiques du ministère de tutelle et de l'Etat. Ce savoir et savoir-faire éducatif se matérialise par des résultats positifs.

Ces trois éthos préconstruits sont également vérifiés dans le C2 et le C3. Dans le premier cas, Kys et Sym se présentent comme deux jeunes femmes sérieuses, appliquées et sages. Dans leur entourage scolaire, elles présentaient un comportement exemplaire par le respect du règlement intérieur, l'assiduité et le travail. Elles préconstruisent un éthos de vertu en se faisant passer pour des filles honnêtes, rangées dans leur vie scolaire, familiale et sexuelle. Elles ont l'air de respecter les normes et les conventions éthiques, religieuses et sociales. Le préconstruit de compétence enfin intervient parce qu'elles sont reconnues comme compétentes pour la classe de première et qu'elles ont atteint l'objectif de réussite au premier trimestre.

Dans le second cas (C3), le préconstruit est développé par l'Etat qui se veut sérieux en offrant l'accès à l'école à sa population. Cette responsabilité éducative est présentée avec assurance au regard de la reprises des cours. Le préconstruit de vertu présente un Etat honnête dans la gestion du pouvoir, soucieux du bien-être de ses populations et mettant tout en œuvre pour y parvenir. Il respecte les normes de sécurité et d'encadrement des jeunes, en toute franchise sur la situation sécuritaire de l'heure. Avec l'éthos préconstruit de compétence, il se montre capable d'assurer la sécurité des élèves et du peuple en leur offrant un cadre serein grâce à la protection une armée efficace.

2.2. Jeu d'influence et attaque des éthos préconstruits

Tout acte de communication peut être considéré, d'après Charaudeau (2007), comme un phénomène social se caractérisant par le fait que les individus cherchent à entrer en relation les uns avec les autres, à établir des règles de vie et construire une vision du monde communes. Ainsi, les activités de la prise de parole permettent au sujet parlant de construire des univers de discours issus des représentations du monde et de partager des savoirs de connaissances et de croyances ; d'où la construction d'une sémantique d'imaginaires socio-discursifs issue de la mémoire collective. L'auteur de la rumeur s'y appuie pour détruire les éthos préalables et reconstruire au référent une nouvelle identité conforme à sa vision du monde à lui. Il présente ce dernier selon qu'il le voit et le juge dans la nouvelle réalité créée par lui et distillée au moyen de la rumeur.

Dans cette logique, l'IPM (C1), un investissement de grand prix, appartenant à M. Jean Monthé, originaire de l'Ouest Cameroun, acquiert dans la mémoire collective un cliché sur sa qualité et sa pureté. Les stéréotypes laissent sous-entendre que dans les années 1980, les plus riches au Cameroun sont les Bamiléké, ethnie reconnue pour son amour pour l'argent, le commerce, l'investissement et le "famla", sorte de pratiques mystiques qui permettent d'avoir beaucoup d'argent moyennant les âmes des malheureux à livrer à la mort. Les ressortissants de l'Ouest Cameroun sont perçus comme des personnes malhonnêtes, dangereuses et hypocrites. La rumeur part de ces préjugés de la doxa pour détruire les éthos

préconstruits d'établissement sérieux, vertueux et compétent. Elle lui reconstruit une image d'établissement peu fiable malgré les apparences. Les élèves paraissent alors irresponsables à cause des plaisanteries meurtrières et peu réfléchis pour s'être jetés dans le vide. La figure de vertu est aussi lacérée avec un fondateur regardé comme manquant de probité pour n'avoir pas respecté les normes sécuritaires dans la construction d'un bâtiment d'une telle envergure. Au final la destruction du préconstruit de compétence tombe sous forme sentencieuse : Il n'est capable d'assurer ni la sécurité ni une éducation de qualité aux élèves.

Dans le même sillage, les deux lesbiennes du collège Etoile (C2) font surgir des représentations sur ce type de relations. La société africaine en général et camerounaise en particulier, majoritairement religieuses, n'intègrent pas dans leur mémoire collective des comportements sexuels déviants. Le point de vue social en fait une malédiction, un sujet de discrédit. Parfois la réaction est sentencieuse de sorte que les personnes concernées sont le plus souvent stigmatisées, ignorées ou rejetées pour endiguer l'effet de contagion. Le cliché est si fort qu'au-delà de la déviance sexuelle, il y a des stéréotypes sur la morale douteuse du concerné et la précarité de sa santé (victime d'hémorroïdes, de sida, mort précoce). Par la dénonciation d'un tel comportement, la rumeur s'attelle à détruire les images de jeunes femmes sérieuses et sages, vertueuses et compétentes préalablement présentées. Elles deviennent des hypocrites qui mènent une vie dissolue, ne méritant ni respect, ni sympathie à cause de leur perversion sexuelle et leur duplicité. Même leur compétence scolaire est rejetée de sorte qu'elles sont expulsées du collège en pleine année scolaire.

D'autre part, les croyances qui ressortent de la situation des établissements de Limbé (C3) sont celles de l'insécurité due à la crise anglophone et à la menace des sécessionnistes d'éliminer tous ceux qui se soumettent au gouvernement plutôt qu'à eux. La croyance est anxiogène car aller à l'école est considéré par les rebelles comme un affront. Cette crise du NoSo dure depuis 2016 et la frilosité des parents d'élèves est remontée depuis l'exécution des enfants dans une salle de classe à Kumba par une milice armée. Dans ce climat délétère, la psychose est générale. Le préconstruit d'Etat sérieux est battu en brèche. On perçoit plutôt une nation fragilisée par les milices rebelles et les écoles perturbées dans leur fonctionnement. La rumeur le fait voir comme incapable d'assurer la sécurité et l'éducation de ses populations.

En définitive, la destruction identitaire vise la captation de la cible qui doit adhérer de façon absolue à la nouvelle identité reconstruite par la rumeur. Cette persuasion vise l'affect de l'auditoire, sa sensibilité pour le pousser à adopter une attitude conforme à la visée communicationnelle du sujet parlant. La nouvelle image est dans tous les cas négative (établissement de pacotille, filles dévergondées, zones dangereuses pour la communauté éducative). Il y a une sorte de protestation des ethos préconstruits par la rumeur qui fait découvrir la face cachée du référent afin d'atteindre la finalité communicationnelle.

3. Atteinte de la visée communicationnelle

En dehors du profil des partenaires discursifs, l'autre facteur important à la compréhension du fonctionnement de la rumeur en milieu scolaire est sa visée communicationnelle. En temps normal, la finalité d'un échange est d'informer, d'édifier, d'expliquer, de démontrer ou de persuader. Dans le cadre de la rumeur scolaire, il peut s'agir du besoin d'informer, de blaguer, de dénoncer, de dissuader ou de diffamer. P. Scharnitzky (2007, p. 37), avance que les rumeurs sont, « à la fois anxiogènes en raison de leur contenu et elles ont une fonction sociale rassurante par le sentiment de contrôle, souvent illusoire, qu'elles procurent ».

3.1. Les raisons de la rumeur en milieu scolaire

A priori, la rumeur scolaire a pour but discursif d'altérer la crédibilité de sa victime par des faits contredisants, des critiques ou des accusations. Son objectif est de la mettre dans une situation inconfortable. A un premier niveau d'interprétation, le C1 a pour finalité une blague car on suppose qu'un élève soit venu annoncer cette fausse nouvelle dans le but de jouer un sal tour à ses camarades. L'objectif est donc une farce, faire peur pour en rire et non de provoquer un drame. Le C2 a une finalité dénonciatrice avec la volonté de fustiger ce comportement et faire honte aux pratiquants de cette déviation sexuelle. Le C3 enfin présente une finalité d'information dans le but de prévenir et donc de protéger les élèves et enseignants d'une supposée attaque des terroristes.

Au second degré d'interprétation issu de l'étagement des sujets parlants, des représentations sociales et des images reconstruites, on peut retrouver d'autres finalités discursives. En C1 on pourrait entrevoir une volonté des concurrents de baisser la cote de cet établissement scolaire. En C2 on aurait une finalité de vengeance par un petit ami éconduit ou une rivale. Et en C3 le désir des rebelles de dissuader les parents à croire aux discours politiques qui encourageaient le retour à l'école. Une volonté d'envoyer un message fort, celui de la précarité de la stabilité, à la délégation gouvernementale missionnée pour cette cause.

Au bout du compte, ces rumeurs ont fonctionné sur le ressort de la peur et de l'indignation. Elles sont d'autant plus prolifiques et robustes quand elles apparaissent dans un contexte socioculturel lui-même anxiogène comme celui du NoSo. Ainsi, Scharnitzky (2007, p. 45), reconnaît qu'elles sont « indissociables des croyances générales véhiculées au sein d'une société, et particulièrement des préjugés ». Elles se nourrissent donc de ces préjugés partagés dans la culture et deviennent nuisibles par la ruine des réputations et des carrières, le colportage de la terreur et le don d'une vision parfois bien erronée du monde social.

3.2. Les effets perlocutoires

Faisant son entrée dans la théorie de l'énonciation, Maingueneau (1996) fait acquérir à cette dernière une dimension interactive. On ne parle plus simplement pour rechercher une information ou pour entretenir la relation avec l'interlocuteur mais pour agir sur l'autre. Ainsi, pour O. Ducrot (1996, p. 390), « un grand nombre d'énoncés ne peuvent se comprendre que si on reconnaît chez l'énonciateur l'intention ouverte d'amener son destinataire à un certain type de conclusions ». Toute prise de parole devient enfin de compte un jeu d'influence avec des actes illocutoires ayant le pouvoir de faire agir le destinataire en le mettant dans une obligation qu'il n'avait pas au préalable. C'est pourquoi les pragmaticiens ont parlé d'actes perlocutoires aussi bien perceptibles dans le discours que par le comportement du récepteur.

Les actes perlocutoires de la rumeur en milieu scolaire peuvent se lire à plusieurs niveaux dans notre corpus. En C1, nous avons le premier effet au niveau de la cible, les élèves qui ont réagi en se précipitant vers les sorties pour fuir le danger. L'acceptation de la rumeur a été telle que plusieurs ont pensé trouver le salut en sautant des étages. Les conséquences ont été traumatisantes : des blessés et une cinquantaine de morts. Une rumeur qui tue ! Au second niveau, l'effet perlocutoire est la sortie dans la cour de l'école de Mme Monthé pour tenter de calmer les élèves et les rassurer que le bâtiment est en place. C'est la réaction par l'installation du démenti qui a, selon Scharnitzky (2007, p. 44), « le pouvoir d'annuler la rumeur en apportant la preuve de son non-fondement ». Ce discours de rectification n'a malheureusement pas eu l'effet escompté parce qu'il est difficile d'ébranler des opinions et des croyances déjà installées. Son écueil majeur est qu'il se révèle souvent inefficace puisqu'il circule beaucoup moins bien et moins vite, parce que moins sensationnelle que la rumeur elle-même. Le troisième effet perlocutoire réside sur la réaction du gouvernement qui a ordonné le démolissement de l'école quelque temps plus tard. C'est dire que la destruction de l'identité par l'auteur de la rumeur a engendré la destruction morale et matérielle de l'IPM.

En C2, le premier effet perlocutoire est la convocation puis l'exclusion définitive des deux élèves. Le principal du collège étoile par cette sentence a vite fait de laver l'image de son collège ternie par ce scandale. Elles sont rejetées parce que leur nouvelle identité s'oppose à celle du groupe et confirme le fantasme de la différence et de l'incompréhension réciproque liée aux préjugés et aux discriminations. Au deuxième degré, on assiste à la séparation des "amoureuses" par les parents dont l'objectif est de mettre terme à cette idylle controversée. Il y a donc un effet cathartique de la rumeur qui a permis non seulement de purifier l'environnement scolaire mais aussi de sauver l'honneur des familles en évitant des répercussions socio-professionnelles.

En C3, la première réaction est celle des élèves qui fuient et escaladent les clôtures pour échapper à la supposée attaque. La deuxième vague perlocutoire concerne les parents qui accourent pour récupérer leurs enfants. On peut entrevoir un troisième effet perlocutoire au niveau des forces de l'ordre qui se sont mises en branle pour parer à l'attaque et un quatrième au niveau des gouvernants qui accepteraient le défaut de sécurité optimale et engageraient de nouvelles actions.

3.3. Altération de l'ethos et nécessité d'un discours de justification

Les actes perlocutoires interprétés plus haut sont ceux qui vont dans le sens attendu par l'auteur de la rumeur. Mais la réaction peut être toute autre. Pour éviter de contenter l'auteur des informations malveillantes, la victime a la possibilité de réagir adéquatement en refusant subir mais en combattant l'altération de son image. Cette attitude positive face à la rumeur scolaire peut se faire au moyen de l'indifférence, de la justification ou de l'aveu.

En milieu scolaire, l'indifférence peut être une stratégie de lutte contre la rumeur. Elle consiste à laisser jaser jusqu'à ce qu'elle s'estompe d'elle-même. L'expérience a montré que plus on est affecté par ses mortifications, plus l'adversaire s'acharne. Parfois il est conseillé d'en rire ou de la transformer en plaisanterie, ce qui lui enlève toute force persuasive par la brisure de son sérieux. Cependant, cette démarche fonctionne plus avec des rumeurs légères. Elle n'aurait pas fonctionné avec notre corpus à cause du contexte. Dans le cas d'une rumeur plus encrée, la victime peut faire appel à la justification.

La justification c'est l'action de justifier quelque chose, d'établir l'innocence et d'expliquer le bien-fondé de la conduite de quelqu'un. Selon P. Charaudeau (2005), le discours de justification, de manière anticipée ou postérieure, cherche à donner les raisons d'être de ses actes et déclaration, afin de se laver des critiques ou accusations adressées. Dans notre corpus, nous avons le cas de Mme Monthé essayant de rassurer les élèves que le bâtiment est en place ou le cas des militaires faisant parvenir à la population une information contraire pour les rassurer de l'inexistence de cette attaque sésécionniste. Cette récusation consiste à « nier la mise en cause elle-même, à contester l'accusation et à la déclarer nulle et non avenue » (Charaudeau, 2005, p. 98). Ce discours montre le non fondement de la rumeur et se donne l'objectif de la balayer illico. Le démenti ainsi véhiculé permet de rétablir la vérité et de reconstruire l'identité ruinée par des arguments où des preuves matérielles. La victime peut aussi adopter la technique du droit de réponse, c'est-à-dire publier dans la presse un rectificatif qui permet de redorer son image.

En dernier ressort, lorsque la rumeur s'avère vraie, on peut recourir à la technique de l'aveu. Dans l'aveu, « le sujet reconnaît la faute et dans le même instant demande que cet acte de reconnaissance soit pris en compte pour que lui soit accordé le pardon » (Charaudeau, 2005, p.97). La victime avoue sa faiblesse pour se présenter comme humaine

c'est-à-dire une personne qui ne saurait être infaillible. Cette sincérité lui donne un regain qui reconforte plutôt son image de sorte qu'elle obtienne miséricorde pour avoir reconnu ses torts. C'est la démarche employée par Kys qui reçoit le pardon de ses parents et est réinscrite dans un nouvel établissement scolaire.

Conclusion

L'objectif de cette recherche est d'étudier les mécanismes convoqués par la rumeur en milieu scolaire pour atteindre son but communicationnel. Nous avons analysé le profil des partenaires interpellés par le dispositif communicationnel, les stratégies discursives utilisées pour parvenir à la destruction et à la reconstruction identitaire du référent, la finalité discursive et les impacts de cette démarche. Il en ressort que, le dispositif de communication de la rumeur est biaisé parce qu'il ne respecte pas toutes les contraintes discursives. Le sujet parlant est multiple et insaisissable avec un statut inconnu. Cet effacement identitaire est moins rigide avec la cible, connue bien que plurielle. La "non-identité" du sujet parlant s'écarte des règles communicationnelles habituelles. Elle s'associe à la destruction de l'identité préconstruite du référent afin de le discréditer. L'auteur de la rumeur exploite les données socio-culturelles, les croyances de la mémoire collective pour défaire sa victime en lui reconstruisant une identité propre à sa finalité communicationnelle. La rumeur est donc dangereuse et destructrice eu égard à ses effets perlocutoires sur le destinataire. Au bout du compte, la rumeur est nuisible car elle se base sur les préjugés et les représentations pour purger la société des anticonformistes, étrangers à l'identité du groupe. Elle peut servir à des motifs de vengeance pour détruire des réputations, des carrières et troubler la paix des innocents. Elle peut conduire au meurtre, aux crimes divers et même au suicide à cause de la difficulté pour la victime de retrouver la quiétude de l'identité ruinée. Toutefois, afin d'éviter de subir les ravages de la rumeur scolaire, la victime peut jouer la carte de l'indifférence, de la justification ou de l'aveu pour redorer son image.

Bibliographie

AMOSSY Ruth, 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.

AMOSSY Ruth, 2010, *La présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France.

AMOSSY Ruth, 2014, « L'éthos et ses doubles contemporains : perspectives disciplinaires », *Langage et société* 149, p. 13-30.

ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, Paris, éditions Tel-Gallimard.

BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

CAMHI Kevin, 2022, « Identité et concept de soi : impact des valeurs et de la culture », in *Le médiablog du coaching*, [en ligne, <https://mediablog-coaching.com/recherche-developpement/identite-et-concept-de-soi/>] Consulté [le 08 juin 2023].

CHARAUDEA Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Cedex.

- CHARAUDEAU Patrick, 2004, « Comment le langage se noue à l'action dans un modèle socio-communicationnel du discours. De l'action au pouvoir », *Cahiers de linguistique française* n°26, [en ligne, <http://www.patrick-charaudeau.com/Analyse-de-discours-et.html>] Consulté [le 25 août 2020].
- CHARAUDEAU Patrick, 2007, « Analyse du Discours et Communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *SEMEN*, 23, [en ligne, <https://doi.org/10.4000/semen.5081>] Consulté le 26 août 2020].
- CHARAUDEAU Patrick, 2009, « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », [en ligne, <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>] Consulté [le 26 août 2020].
- DUCROT Oswald, (1969), « Présupposés et sous-entendus », in *Langue française*, N° 4, pp. 30-34.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald, 1996, « Enonciation » in *Encyclopaedia Universalis*, Corpus 8.
- FINE Gary A., 1985, « Rumors and gossiping », in *Handbook of Discourse Analysis 3*, Discourse and Dialogue, Van Dijk T. A. (ed.), Londres, Academic Press, p. 223-237.
- KERBRAT-ORRECHIONI Cathérine, 1986, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Enonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Les Termes clés de L'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU Dominique, 2002, « Problèmes d'ethos », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°113-114, p. 55-67.
- PAVEAU Marie-Anne, SARFATI Elia Georges, 2003, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin.
- PAVEAU Marie-Anne, 2017, « Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique », BRECHET Florent, GIAI-DUGANERA Sabrina, LUIS Raphaël, MEZZADRI Agathe et THOMAS Solène, *Le préconstruit, approche pluridisciplinaire*, 192, Paris, Classiques Garnier, p. 1-11.
- REBOUL Olivier, 1998, *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SCHARNITZKY Patrick, 2007, « La fonction sociale de la rumeur », Dans *Migrations Société Migrations Société*, N° 109, Éditions Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales, p. 35-48.
- STOLZ Claire, 1999, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses.
- TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Le Seuil.
- WINNER Steeves, 2018, « Cameroun : Deux élèves renvoyées pour homosexualité », *76crimesf*, <https://76crimesfr.com/2018/04/05/cameroun-deux-eleves-renvoyees-pour-homosexualite/>.
- Camerounweb*, 2020, « La tragédie du Collège Monthé : la rumeur tue une cinquantaine d'élèves », <https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/La-trag-die-du-Coll-ge-Month-la-rumeur-tue-une-cinqu>.
- Stopblablacam*, 2020, « Crise anglophone : panique après une fausse alerte d'attaque sécessionniste à Limbé », <https://www.stopblablacam.com/societe/2810-5299-crise-anglophone-panique-apres-une-fausse-alerte-d-atta>.